



Litige entre entreprise et une personne extérieur

Par **pal46**, le **11/09/2008** à **11:04**

Bonjour,

Qu'en est-il de la responsabilité de l'entreprise ? Si un employé utilise un moyen de communication (email, fax ou courrier postale) de l'entreprise pour dénigrer, insulter, ou dénoncer une autre personne extérieur à cette même entreprise.

Cordialement,

Jean.